



## **PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE** **DU MERCREDI 12 JUN 2024**

La séance débute à 19h05.

Membres présents : 18

Membre excusé : 1

Membres représentés : 4

Membres absents : 12

Liste d'émargement en fin de document. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut débiter. Angélique ROUSSEAU est désignée secrétaire de séance. Mme Myriam LENOIR, présidente de l'association prend la parole.

Au nom des membres du bureau de l'association, nous voulons vous remercier pour votre présence à cette **ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE** du 12 juin 2024 à 19h, salle Jean Dumont au collège Henry de Montherlant de Neuilly-en-Thelle. En préambule, Mme LENOIR donne la parole à M. CAUDRON, principal du collège qui présente quelques lignes pour la rentrée scolaire prochaine. Les effectifs prévus sont de l'ordre de 920/930 élèves avec l'ajout d'une classe de 4<sup>e</sup> et la suppression d'une classe de 6<sup>e</sup> ; toutefois les effectifs définitifs n'étant connus qu'au dernier moment, la composition des sections de classe n'est pas figée. Le climat scolaire du collège est serein, les problématiques rencontrées sont mineures. Le nombre croissant d'élèves rend la restauration scolaire difficile avec un manque de place et une amplitude horaire trop juste pour le passage fluide des demi-pensionnaires. La réforme du « choc des savoirs » avec la création de groupes « en regard des besoins des élèves » rend la conception des emplois du temps plus difficile, il est à craindre des emplois du temps dégradés à la rentrée prochaine. Le retour des notes se fera pour les 5<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>. Le passage aux semestres pour les 5<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup>. La réforme du brevet prévoit également un contrôle continu qui comptera pour 40% contre 60% pour l'épreuve finale.

Après avoir remercié M. CAUDRON, Mme Myriam LENOIR reprend la parole et rappelle l'ordre du jour :

- présentation et vote des bilans moral et financier ;

- élection du nouveau Bureau pour l'année scolaire 2024/2025 ;

- vote du montant de la cotisation annuelle ;

- vote du règlement intérieur 2024/2025 ;

- questions diverses. Nous n'avons reçu aucune question ; toutefois, nous prendrons le temps de répondre à vos éventuelles questions, si vous en avez.

*19h25 : arrivée de Mme Céline PAOLO, soit 19 membres présents (19 présents + 4 représentés).*

Le bureau actuel est composé de Mme Myriam LENOIR (**présidente**), Mme Nadia WIART (**vice-présidente**), Mme Angélique ROUSSEAU (**secrétaire**), Mme Delphine LOUISET (**secrétaire adjointe**),

Mme Marie-Laure LEVERT (**trésorière**) et Mme Angélique TISON (**trésorière adjointe**). Élu le 15 juin dernier, cette nouvelle équipe a tenté de redynamiser l'association par de nouvelles actions et une présence plus importante au sein du collège. L'association compte 34 adhérents à jour de cotisation.

## I- BILAN MORAL

Passons en revue chronologiquement les évènements qui ont marqué toute cette année scolaire 2023/2024.

### 1. Rentrée discount

Nous avons lancé un partenariat avec le site rentreediscount.com afin qu'un pourcentage des ventes (3% du montant HT) soit reversé à l'association sans devoir gérer ou réceptionner les commandes de fournitures. Cette opération nous a rapporté 60,70 €.

Nous avons réitéré cette action avec un nouveau code qui est actif du 15 mai 2024 au 15 septembre 2024. Il serait judicieux de demander l'autorisation au collège d'afficher le code sur leur site internet, d'afficher la promotion sous forme de flyers aux portes ouvertes le 15 juin 2024 et d'indiquer ce code sur la liste des fournitures scolaires lors de l'inscription des élèves au collège.

### 2. Site internet

En septembre 2023, le site de l'association a été mis en ligne ce qui permet à l'association de communiquer plus facilement son actualité et celle du collège. Il permet également une meilleure gestion du suivi des conseils de classe (inscriptions, rédaction et transmission des comptes rendus). Le coût de l'hébergement de 80 euros sur 2 ans est actuellement pris en charge par Mme Angélique ROUSSEAU ; le coût lié à l'achat du nom de domaine est payé par l'association, d'un montant de 9,59 euros.

### 3. Rentrée scolaire des 6e

Notre présence au collège est importante pour marquer les esprits des parents qui peuvent nous rencontrer, et ce tout au long de l'année. Nous avons tenu un stand lors de la rentrée des classes pour les 6<sup>e</sup> dès le lundi 4 septembre 2023. Un café était proposé ainsi qu'une fiche à compléter pour être avisé de nos prochaines réunions, notamment notre réunion d'information.

### 4. Forum des associations

Le samedi 9 septembre 2023, l'association a tenu un stand au complexe sportif Alain MALLON à Neuilly-en-Thelle. Ce fut l'occasion de discuter avec les personnes souhaitant connaître les actions de l'association.

### 5. AGO annuelle 23/24 et réunions d'information

Le lundi 25 septembre 2023, l'AGO annuelle de 23/24 s'est déroulée à 18h, suivie d'une première réunion d'information à 19h afin d'expliquer à l'ensemble des parents du collège intéressés, notre rôle, nos actions et répondre à toutes les interrogations. L'adhésion des nouveaux membres a été ouverte à l'issue de cette présentation, avec une cotisation annuelle d'un montant de 15 euros. Un document de « Vœux » pour les instances 23/24 a été distribué pour élaborer la future liste de Représentants de Parents d'Élèves pour les élections nationales de parents d'élèves du 13 octobre 2023. Le 13 novembre 2023, une deuxième réunion s'est déroulée à destination des adhérents pour expliquer le rôle des parents délégués lors des conseils de classe.

## 6. Conférence DYS

Beaucoup de parents nous ont fait remonter des problématiques concernant les enfants porteurs de troubles DYS. En accord avec Mme Delphine FASSIER-JACOBACCI, membre de l'association, et en partenariat avec l'association DYS60, deux conférences (une à destination des professeurs et une à destination des parents) ont eu lieu au sein du collège le vendredi 29 septembre 2023. Suite à la réussite de celles-ci et à la demande de parents, Mme FASSIER-JACOBACCI a organisé le 17 novembre 2023 un café/parents qui s'est déroulé dans la salle des fêtes de la mairie de Neuilly-en-Thelle. Cet évènement a permis d'échanger entre les parents et s'entraider sur la problématique des DYS.

## 7. CROSS

Les parents d'élèves étaient présents lors du CROSS du collège qui s'est déroulé le 12 octobre afin de distribuer les collations mais aussi pour offrir des récompenses aux six premiers (3 filles/3 garçons) de chaque niveau. Coût de l'opération : achat de 3 cartes de 10 €. Nous avons utilisé 5 cartes de 10 € offertes par Intersport ainsi que 24 entrées offertes par la piscine de Chambly.

## 8. Réunions de travail du Bureau

Le mercredi 18 octobre 2023, une première réunion du bureau de l'association a eu lieu. Tous les adhérents ont été conviés afin de constituer les futures grandes lignes directrices de l'association. 3 autres réunions de travail ont eu lieu au collège le mercredi 6 décembre 2023, le mercredi 7 février 2024 et le mercredi 17 avril 2024. Cette organisation est pratique et sera proposée à la rentrée prochaine.

## 9. BAL FSE des 6<sup>e</sup>

Le vendredi 20 octobre, les bénévoles se sont associés au FSE pour aider à installer et encadrer la soirée dansante sur le thème d'HALLOWEEN, réservée aux 6<sup>e</sup> du collège.

## 10. Remise des diplômes et bal de promo 2022/2023

Le 10 novembre 2023, M. CAUDRON, le principal du collège a remis les Diplômes National du Brevet, c'était l'occasion pour l'association de remettre aux 32 élèves qui ont obtenu la mention d'« excellence » à la fin de leur année de 3<sup>e</sup>, une carte cadeau Intersport de 15 €. Il reste une carte de 15 € qui n'a pas été donnée car l'élève n'était plus au collège.

Le bal de promo des 3<sup>e</sup> de l'année 2022/2023 ayant été annulé suite à des événements nationaux interdisant tous rassemblements, nous souhaitons que ces élèves puissent bénéficier malgré tout de cet événement. Le FSE ne voulant pas le prendre en charge, nous avons décidé d'en prendre la gestion. Les anciens élèves étaient ravis. La Reine et le Roi de la soirée se sont vus remettre une couronne et un cadeau (bracelet et parure). Bilan de ces opérations : 500 € de dépenses et 210 € de bénéfice.

## 11. Rentrée solidaire 2023 avec Madagascar

Le collège a participé à l'opération « un cahier, un crayon pour tous ! ». Nous avons également souhaité soutenir cette cause. L'association a donc fait un don de matériel scolaire pour un montant de 18 €.

## 12. Ventes de barres chocolatées

Afin d'effectuer plus d'actions en faveur des élèves, l'association a dû réfléchir à des évènements qui pourraient engendrer des bénéfices. Nous avons donc mis en place, avec l'accord de M. CAUDRON, des

ventes de barres chocolatées durant le temps de récréation du matin. Cette action nécessite la présence de plusieurs parents bénévoles sur 4 matinées (une vente par niveau) afin de pouvoir les effectuer et gérer le flux des élèves (éviter tout attroupement). Grâce à la première action qui a eu lieu en fin d'année 2023 (18/18/20/22 décembre 2023), nous avons fait un bénéfice de 400€. Une deuxième action s'est terminée le 12 juin. Nous avons obtenu un bénéfice de 494 € pour la deuxième série de ventes (15/22/29 mai et 12 juin 2024).

### 13. Fêtes de fin d'année

La commission de vie collégienne a organisé, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le concours du meilleur « pull original ». Nous avons voulu également remettre un prix. Les élèves, membres de la CVC, ont élu un gagnant et les parents bénévoles de l'association ont également élu leur gagnant. Coût de l'opération : 10 €.

### 14. Forum des métiers

Des adhérents de l'association ont présenté leur métier tout au long de la journée du 6 février 2024 à Chambly ; cette journée, riche en échanges, a grandement été appréciée.

### 15. Après-midi « Jeux de société »

Nous avons souhaité réitérer cette action. Elle s'est bien déroulée et nous avons fait un bénéfice de 73 €. A voir si nous recommencerons cet événement. Merci à Mme Christine VACHER pour son organisation.

### 16. Bal des 4<sup>e</sup>

Le 23 février dernier, nous avons pris en charge le bal des 4<sup>e</sup> sur le thème « Saint-Valentin ». La Reine et le Roi de la soirée se sont vus remettre une couronne et une écharpe. Nous avons réalisé un bénéfice de 385 €.

### 17. Bal des 5<sup>e</sup>

Le 19 avril 2024, nous avons pris également en charge le bal des 5<sup>e</sup> sur le thème « noir et blanc ». La Reine et le Roi de la soirée se sont vus remettre une couronne ainsi qu'une écharpe. Nous avons réalisé un bénéfice de 356 €.

### 18. Conseils de classe et instances

Tout au long de l'année, les parents bénévoles assistent aux conseils de classe de tous les niveaux. Les Représentants de Parents d'Élèves élus assistent et siègent aux différentes instances qu'ils représentent.

### 19. Projets et actions à venir

Les parents volontaires seront présents au bal des 3<sup>e</sup> organisé par le FSE et tiendront un stand de snacks sucrés (futurs bénéfiques). Nous avons également pensé à une action au moment des fêtes de fin d'année pour un partenariat avec un vendeur de chocolat. Mais il semblerait plus judicieux de présenter l'action à Pâques pour ne pas faire doublon avec la vente de chocolats des latinistes et hellénistes. Plusieurs autres projets sont en cours de réflexion comme une initiation aux gestes de premiers secours pour les classes de 3<sup>e</sup>, une conférence sur les mutilations, les dépendances, le consentement ou la prostitution... les sujets seront à définir.

## POUR VOTE

**Nous procédons au vote du bilan moral précédemment présenté.**

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 23
------------	----------------	-----------

**Le bilan moral de l'association pour l'année scolaire 2023/2024 est adopté à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.**

## II- BILAN FINANCIER

Pour cette année, le bilan financier est positif.

Nous avons fait 6072,49 € de recettes et nous avons dépensé 3265,16 € ce qui nous donne un bénéfice net de 2807,33 €.

Le 15 juin 2023, le compte en banque avait un solde positif de 522,48 € et le fonds de caisse était de 178,75 € soit un total de 701,23 €.

A ce jour, nous avons en banque 3329,81 € (solde antérieur banque + bénéfices) ainsi qu'un fonds de caisse de 293 €. **La trésorerie de l'association s'élève à 3622,81 €.**

Nous attendons prochainement les bénéfices de la dernière matinée de ventes de barres chocolatées, des ventes de snacks sucrés au bal des 3<sup>e</sup> ainsi que d'autres subventions de communes. La prochaine grosse dépense sera l'achat des récompenses pour les élèves de 3<sup>e</sup> ayant obtenu les excellences au troisième trimestre de cette année.

RECETTES	
DEPOT ESPECES	100 €
DON hello asso LEVERT OPTIQUE	300 €
SUBVENTION Crouy en thelle	100 €
SUBVENTION Dieudonne	150 €
COTISATIONS 23/24	480 €
DONS hello asso	90 €
RBT BONBONS	2,99 €
LECLERC BAL RBT	164,22 €
COTISATIONS 23/24	30 €
DONS hello asso	25 €
DEPOT ESPECES	609,00 €
RENTREE DISCOUNT	60,70 €
DEPOT ESPECES	699,98 €
RBT Leclerc Bal 4eme	43,21 €
DEPOT ESPECES	800,00 €
RBT Leclerc Bal 5eme	45,69 €
DONS HELLO ASSO	124,00 €
COTISATIONS 23/24	15 €
DEPOT ESPECES	910,00 €
SUBVENTION Neuilly en thelle	400,00 €
SUBVENTION Mesnil en thelle	250,00 €
DEPOT ESPECES	672,70 €
	6072,49

DEPENSES	
cadeaux bal	23,90 €
bracelet Mme Sicard	31,30 €
champagne Mme Manval	44,70 €
intersport excellence	480 €
CROSS	30 €
bonbons BAL	47,92 €
Ste hébergement	9,59 €
bonbons	175,33 €
Leclerc BAL	69,98 €
Action	120,85 €
Auchan	17,82 €
Action	24,75 €
Rbt angélique crêpe	7,60 €
ESPECES PR BAL	290,00 €
LECLERC BAL	204,66 €
ACTION SOLIDARITE NOV	17,90 €
AMAZON RBT	7,16 €
MAIF	117,05 €
ESPECE BARRES CHOCOLATEES	350,00 €
LECLERC CADEAU PULL NOEL	9,98 €
TIMBRES	6,78 €
BARRES CHOCOLATEES	61,32 €
rbt Angelique courses	91,50 €
rbt myriam courses	36,90 €
Barres chocolatées	28,88 €
VIREMENT Myriam Leclerc Bal 4eme	202,24 €
VIREMENT Nadia Doruts	35,00 €
VIREMENT Rbt Amazon	101,81 €
VIREMENT Myriam Bal 5eme	64,68 €
VIREMENT Nadia RBT BAL 5eme	25,00 €
VIREMENT Myriam Amazon Bal 5eme	80,95 €
CHEQUE Myriam Bal 5eme	221,80 €
VIREMENT Myriam Bal 5eme	9,54 €
VIREMENT Myriam Bal 5eme	31,36 €
VIREMENT Nadia RBT BAL 5eme	31,74 €
Rbt angelique Barres chocolatées	34,90 €
Rbt angelique Barres chocolatées	106,55 €
JETONS rbt	13,72 €
	3265,16

**POUR VOTE**

***Nous procédons au vote du bilan financier précédemment présenté.***

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 23
------------	----------------	-----------

***Le bilan financier de l'association pour l'année scolaire 2023/2024 est adopté à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.***

**III- ELECTION DU BUREAU**

Aucune candidature n'a été reçue pour élaborer une nouvelle composition du bureau.

**POUR VOTE**

***Nous proposons la composition suivante pour le bureau 2024/2025 :***

***Présidente : Myriam LENOIR***

***Vice-présidente : Rahiba WIART***

***Secrétaire : Angélique ROUSSEAU***

***Secrétaire adjointe : Delphine LOUISET***

***Trésorière : Marie-Laure LEVERT***

***Trésorière adjointe : Angélique TISON***

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 23
------------	----------------	-----------

***La composition du bureau de l'association pour l'année scolaire 2024/2025 est adopté à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.***

20h10 : départ de Mme Angélique TISON, soit 18 membres présents (18 présents + 5 représentés).

**IV- MONTANT DE LA COTISATION**

Une discussion avec l'ensemble de l'assemblée amène à proposer une cotisation à 10€ au lieu de 15€ ; l'association se porte mieux en termes de santé financière et il est dommage que cela soit les adhérents les plus investis qui cotisent un montant non négligeable. Une baisse de 5€ va-t-elle permettre l'arrivée de nouveaux adhérents assidus ?

**POUR VOTE**

***Nous procédons au vote du montant de la cotisation à 10 euros.***

Contre : 0	Abstention : 6	Pour : 17
------------	----------------	-----------

***Le montant de la cotisation à 10 euros pour l'année scolaire 2024/2025 est adopté à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.***

V- **REGLEMENT INTERIEUR 2024/2025**

**POUR VOTE**

***Nous procédons au vote du règlement intérieur pour l'année 2024/2025.***

Contre : 0	Abstention : 0	Pour : 23
------------	----------------	-----------

***Le règlement intérieur pour l'année scolaire 2024/2025 est adopté à l'unanimité des membres délibérants présents et représentés.***

*20h40 : départ de Mme Carole BRAQUE, Mme Christine VACHER, Mme Rachel CHOPLIN, Mme Ingrid VANDEN BROECK et Mme Eugénie PINSDEZ.*

VI- **QUESTIONS**

Le groupe WhatsApp de l'association restera le même l'année prochaine. Du tri sera fait au mois de septembre pour prendre en compte les nouveaux adhérents et les départs.

Une discussion avec l'ensemble des personnes présentes aboutit à la décision suivante : une carte cadeau type « ILLACADEAU » d'un montant de 15 € sera remise à l'ensemble des collégiens qui ont obtenu la mention d'excellence au troisième trimestre 2024. Pour les 3<sup>e</sup>, cette carte sera distribuée le mardi 2 juillet lors du bal FSE de fin d'année, pour les autres niveaux, cette carte sera disponible à la vie scolaire après les conseils de classe.

VII- **REMERCIEMENTS ET CONCLUSION**

Cette année a été une belle année associative. Cette assemblée générale est pour nous l'occasion de remercier tous les parents bénévoles qui s'investissent dès qu'ils le peuvent pour les actions menées ainsi que pour leur présence à tous pour les conseils de classe.

Nous remercions particulièrement Mme FASSIER-JACOBACCI pour son investissement auprès des parents ayant des enfants qui ont des troubles DYS, le mari de Mme TISON pour son rôle de DJ ainsi que M. PINARD pour la création et l'amélioration du site internet et pour son rôle de DJ au dernier bal.

Nous remercions également M. CAUDRON qui sait se rendre disponible, accepte nos propositions d'actions et qui nous autorise l'accès à l'établissement pendant les récréations et en dehors des horaires d'ouverture.

En tant que Présidente, je tiens à remercier les membres de mon bureau sans qui rien ne serait possible et surtout Mme Rousseau qui œuvre à grande échelle pour l'association.




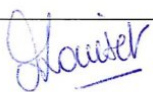





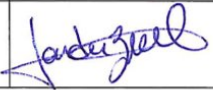
Levée de la séance à 20h56.


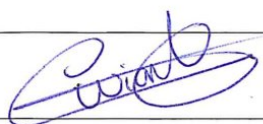


**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE, 12.06.2024 – 19H00**  
**FEUILLE D'EMARGEMENT**

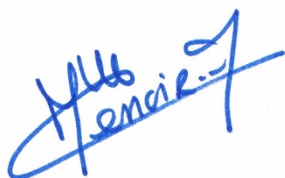
	NOM	PRENOM	SIGNATURE		POUVOIR POUR
1	ADAM	Heidi		+	
2	AKAKPOVI	Adeline		+	
3	BABAKWANZA	Babo		+	
4	BAUSSÉ	Delphine		+	LELOIR Estelle
5	BERDENAND	Céline		+	
6	BRAQUE	Carole		+	
7	CHOPLIN	Rachel		+	
8	DURI-THOMAS	Claire		+	
9	FASSIER JACOBACCI	Delphine		+	
10	FOUR	Sophie		+	
11	GRESSIER	Cécile		+	
12	ISIDORE	Caroline		+	
13	KAISSER	Céline		+	



14	LE BOULCH	Noémie		+		
15	LELOIR	Estelle		+		
16	LENOIR	Myriam		+	VANDELET-ROLS.	
17	LEVERT	Marie-Laure		+		
18	LOPHANOR	Naomie		+		
19	LOUISET	Delphine		+		
20	MOUZARINE	Marieke		+		
21	OHNEWALD	Badiia		+		
22	PAOLO	Céline		+		
19/25	23	PINSDEZ	Eugénie		+	
24	RELANO BONELLE	Clarisse		+		
25	ROUSSEAU	Angélique		+	BERDENAND	
26	SAK	André		+		
27	TISON	Angélique		+		
28	VACHER	Christine		+		
29	VANDELET ROLS	Carole		+		
30	VANDEN BROECK	Ingrid		+		

31	VASSEUR	Justine		+	
32	VIRAPIN	Dany		+	
33	WIART	Rahiba		+	Mme TAZZARINÉ
34	WYON	Hélène		+	

**Myriam LENOIR**  
Présidente



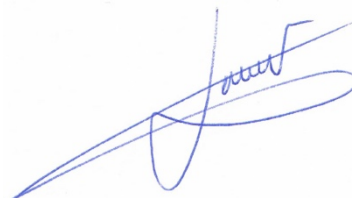
**Rahiba WIART**  
Vice-présidente



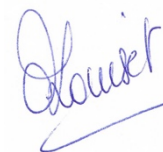
**Angélique ROUSSEAU**  
Secrétaire



**Marie-Laure LEVERT**  
Trésorière



**Delphine LOUSET**  
Secrétaire adjointe



**Angélique TISON**  
Trésorière adjointe

